

GUIDE DE LA MOBILITÉ

EN PAYS LEDONIEN

Édition de février 2026

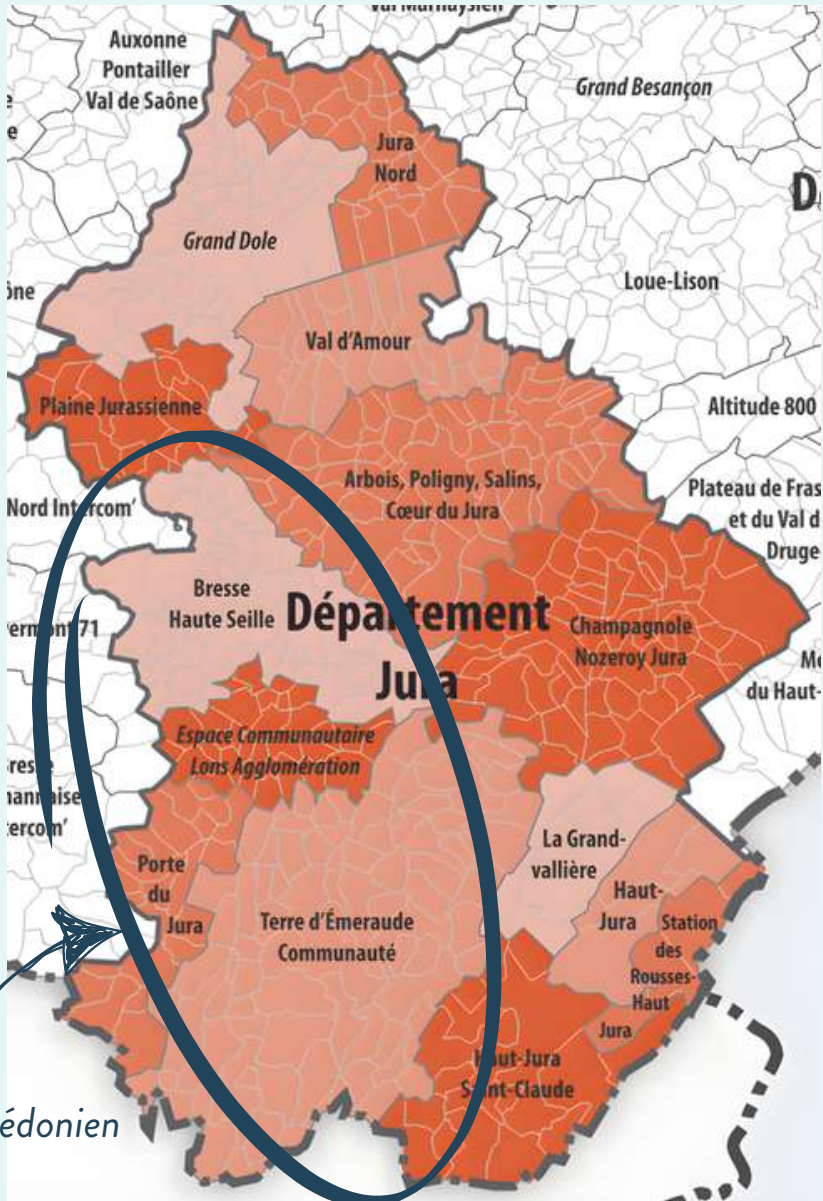


*Des solutions et des aides pour vous
déplacer sur le territoire*



Qu'est-ce que le Pays Lédonien ?

"Le Pays Lédonien est un territoire qui regroupe 4 collectivités locales : les communautés de communes de Bresse Haute Seille, de Terre d'Émeraude, de Porte du Jura ainsi que la communauté d'agglomération d'ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération).



Source: Gifex/ Carte des intercommunalités du Jura

SOMMAIRE

OFFRE DE MOBILITÉ EN PAYS LÉDONIEN

	p.1
TRAIN	p.2
CARS RÉGIONAUX	p.3
BUS URBAINS	p.4
VÉLO ET VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)	p.5
TRANSPORT À LA DEMANDE (AIR)	p.13
TRANSPORT À LA DEMANDE (ECLA)	p.14
TRANSPORT D'ADRESSE À ADRESSE (ECLA)	p.15
TRANSPORT À LA DEMANDE (MOBIGO)	p.16
COVOITURAGE	p.17

AIDES À LA MOBILITÉ

	p.21
REMBOURSEMENT DE L'ABONNEMENT DE TRANSPORT	p.22
TICKET MOBILITÉ	p.23
AIDE AU DÉPLACEMENT	p.24
AIDE AU PERMIS B	p.25
PERMIS À 1 € PAR JOUR	p.26
MICRO CREDIT - ADIE	p.27
MICRO CREDIT PERSONNEL - UDAF	p.28
FRAIS DE TRANSPORT - CAF	p.29
PERMIS B ET VEHICULE - CAF	p.30
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)	p.31
AIDE INDIVIDUELLE AU PERMIS DE CONDUIRE - DÉPARTEMENT JURA	p.32
AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE - RÉGION BFC	p.33
ABONNEMENT MOBIGO SOLIDAIRE	p.34
AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE - AGEFIPH	p.35
AIDE AUX DÉPLACEMENTS	p.36
CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)	p.37
AIDE AU TRANSPORT ADAPTÉ	p.38
FORFAIT MOBILITÉ DURABLE (FMD)	p.39

ESPACES FRANCE SERVICES DU PAYS LÉDONIEN

CCAS DU PAYS LÉDONIEN

AUTO-ÉCOLES DU PAYS LÉDONIEN

p.40

p.41

p.42



PREMIÈRE PARTIE

Les offres de mobilité



TRAIN

DESCRIPTION

4 gares sont desservies par la ligne de Train MOBIGO en Pays Lédonien :

- Saint Amour
- Cousance
- Lons-le Saunier
- Domblans-Voiteur

Guichet physique et renseignements à la gare de Lons-le-Saunier
(5 Boulevard Gambetta)

Automate dans les autres gares

La ligne (Belfort) > Besançon > Lons-le-Saunier > Bourg-en-Bresse > (Lyon) dessert 4 gares sur le Pays Lédonien (liste ci-dessus). Cependant, plusieurs gares, hors du Pays lédonien, sont desservies, telles que Saint-Lothain, Poligny, Arbois ou Mouchard.



Le saviez-vous ?

Les vélos voyagent gratuitement dans le TER !
(réservation nécessaire pour certains trajets)



INFOS UTILES

Carte Mobigo +
30 à 60% de réduction
sur les trajets en en
région
20€ / an*

Carte Avantage Senior
25 à 50 % de réduction
selon le calendrier
49€ / an *

Tarif Jeunes -26 ans
-50% toute l'année*

Tarif 4 - 12 ans
2€

**Voir toutes les offres, les détails et les conditions sur les sites ci-dessous.*

Applications : MOBIGO et SNCF Connect
Téléphone MOBIGO: 03 80 11 29 29



<https://www.viamobigo.fr/>



<https://www.sncf-connect.com>



CARS RÉGIONAUX

2 €
le trajet

DESCRIPTION

8 lignes de cars régionaux Mobigo :

- **300** : LONS-LE-SAUNIER <-> DIJON
- **301** : LONS-LE-SAUNIER <-> DOLE
- **303** : LONS-LE-SAUNIER <-> BOURG-EN-BRESSE
- **307** : LONS-LE-SAUNIER <-> SAINT CLAUDE
- **309** : LONS-LE-SAUNIER <-> MOREZ
- **315** : LONS-LE-SAUNIER <-> CHAMPAGNOLE
- **317** : LONS-LE-SAUNIER <-> CHAUSSIN
- **717** : LONS-LE-SAUNIER <-> LOUHANS



Le saviez-vous ?

Un trajet Sellières à Lons-le-Saunier se fait en 25 minutes !



INFOS UTILES

- **Application** : Mobigo
- **Sites internet** : <https://www.viamobigo.fr/>
- **Maison des mobilités** : 3 Boulevard Gambetta
39000 Lons-le-Saunier
contact via le site Mobigo
03 80 11 29 29

Gratuit
pour les
- de 4 ans

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h

Carnet
de 10 tickets
18 €

Abonnement
mensuel
50€



mobigo

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

BUS URBAINS

1.50€
le trajet

DESCRIPTION

4 lignes de bus à Lons-le-Saunier :

- L1 Théâtre / La Marjorie / St Exupéry
- L2 Théâtre / Montmorot
- L3 Gare SNCF / Lycée Jean Michel
- L4 Perrigny / Gare SNCF / Z.I Perrigny

1 navette Gare SNCF / Cité des sports

1 navette vers les établissements scolaires depuis la Gare SNCF



Plan du
réseau ici :



INFOS UTILES

Carte scolaire
Gratuite

Pass Tarif Réduit
9€ / mois *

Pass Tout public
20€ / mois

- **Site internet** : <https://www.ecla-mobilites.fr/>
- **Maison des mobilités** : 3 Boulevard Gambetta
39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 24 40
contact@ecla-mobilites.fr

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h



**Tous les tarifs, plan du réseau, abonnements et conditions sur le site [ecla-mobilités](https://www.ecla-mobilites.fr/)*

VÉLO ET VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

DESCRIPTION



Les structures sont classées par Communautés de Communes.

Pour chaque structure, les services sont signalés par les images suivantes :

Location :



Réparation :



Autoréparation :



Vente :



Vélo-école / Association de promotion du vélo :



LISTE DES STRUCTURES PROPOSANT UN OU DES SERVICES DE VÉLO

STRUCTURE	ADRESSE	CONTACT	SERVICES
Communauté d'agglomération ECLA			
AIR	167 cours Sully, 39000 Lons-le-Saunier	03 84 43 22 80	
ECLA Lons agglo	3 boulevard Gambetta, 39000 Lons-le-Saunier	03 84 24 24 40	
Vélo qui Rit	290 av. d'Offenbourg, 39000 Lons-le-Saunier	06 28 37 53 51	
Oasis Recyclerie	90 rue du Dr Georges Camuset, 39000 Lons-le-Saunier	03 84 24 20 77	
Espace Forestier	46 carrefour de la Libération, 39000 Lons-le-Saunier	03 84 43 11 44	
Planète Vélo	375 rue de Lathe, 39570 Perrigny	03 84 47 06 61	

LISTE DES STRUCTURES PROPOSANT UN OU DES SERVICES DE VÉLO - SUITE

STRUCTURE	ADRESSE	CONTACT	SERVICES
Communauté d'agglomération ECLA (suite)			
Cycles Fracchinetti	316 rue Regard, 39000 Lons-le-Saunier	03 84 24 50 62	
Intersport	Pôle Commercial Les Salines, rue de Vallière, 39570 Montmorot	03 84 24 48 67	
Decathlon	ZA Chantrans, 39570 Montmorot	03 39 97 00 04	
Mondovélo	ZA Chantrans, 39570 Montmorot	03 84 86 16 70	
La Roue tourne	1401 Rte de Conliege, 39570 Perrigny	06 78 19 08 75	
Communauté de communes Bresse Haute Seille			
Le Guidon Bletteranois	Place du Colombier, 39140 Bletterans	06 88 75 88 26 06 41 54 69 45	

LISTE DES STRUCTURES PROPOSANT UN OU DES SERVICES DE VÉLO - SUITE

STRUCTURE	ADRESSE	CONTACT	SERVICES
Communauté de communes Porte du Jura			
Demain c'est vélo	20 route Nationale, 39190 Beaufort-Orbagna	06 40 14 14 50	
Adomicycle Jura	3 rue d'Auvergne, 39190 Beaufort-Orbagna (déplacement dans un périmètre de 20 kms autour de Beaufort-Orbagna)	06 38 38 67 53	  *vélos et VAE
Communauté de communes Terre d'Émeraude			
Jura Ride	21 rue de la Gare, 39130 Clairvaux-les-Lacs	06 40 07 47 10	
De l'échappée Moirantine	12 B route du Hangar, 39260 Moirans-en- Montagne	03 63 51 93 04	
Recyclerie Adapemont	3 rue de l'Eglise, 39270 Orgelet 7 rue Fontaine du Frêne, 39240 Arinthod	09 52 79 92 43 recyclerie@adape mont.fr	
Stan Cycles	10 av. de Franche Comté, 39270 Orgelet	03 84 43 44 49	

SE DÉPLACER À VÉLO

DESCRIPTION



Pour se déplacer sur le territoire il existe notamment **3 véloroutes**

(*véloroute signifie un parcours comprenant des voies partagées avec des véhicules motorisés ainsi que des voies séparées de toute circulation*) reliant :

- Lons-le-Saunier à Champagnole, en passant par Perrigny et Conliège notamment
- Lons-le-Saunier à Louhans, en passant par Courlaoux
- Lons-le-Saunier à Dole, en passant par Bletterans

A Lons-le-Saunier, de nombreux équipements facilitent le stationnement des vélos (nous contacter pour obtenir la carte des emplacements).

Si vous souhaitez vous déplacer sur le territoire, il existe plusieurs applications pour vous permettre de choisir l'itinéraire le plus adapté à la pratique du vélo. (voir ci-dessous).

Le saviez-vous ?



Plusieurs associations de promotion du vélo ou des associations de remise en selle peuvent vous permettre de vous approprier plus facilement ce mode de déplacement (voir la liste sur les précédentes pages).



INFOS UTILES

Plans des pistes cyclables et itinéraires vélo :

- Mappy :

<https://fr.mappy.com/pistes-cyclables/departement/39-jura>

- Geovélo :

[https://geovelo.app/fr/route/?bike-](https://geovelo.app/fr/route/?bike-type=own&c=1.500550%2C47.008249&e-bike=false&z=5.11)

[type=own&c=1.500550%2C47.008249&e-bike=false&z=5.11](https://geovelo.app/fr/route/?bike-type=own&c=1.500550%2C47.008249&e-bike=false&z=5.11)

Mappy:



Géovélo:



LOCATION DE VAE (AIR)

DESCRIPTION

L'association AIR propose des Vélo à Assistance Electrique (VAE) en location.

-Pour se rendre à un emploi, un stage ou à une formation

-Sur prescription d'une référente sociale, conseiller.ère France Travail
ou de l'employeur (nous contacter pour connaître la liste
des documents à fournir)



INFOS UTILES

Caution
250€

Location
20€ / mois
ou
8€ / semaine

- **Site internet** : air-lonslessaunier.fr
- **Association AIR** : 167 cours Sully
39000 Lons-le-Saunier
03 84 43 22 80



Du lundi au vendredi : 08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30



LOCATION DE VAE (ECLA)

DESCRIPTION

-Location longue durée de Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour les habitant.e.s de l'agglomération ECLA.

-Nécessité de s'inscrire sur [ecla-mobilites.fr](https://www.ecla-mobilites.fr) ou auprès de la Maison des Mobilités



INFOS UTILES

Carte scolaire
Gratuite

3 mois
120€

6 mois
240€

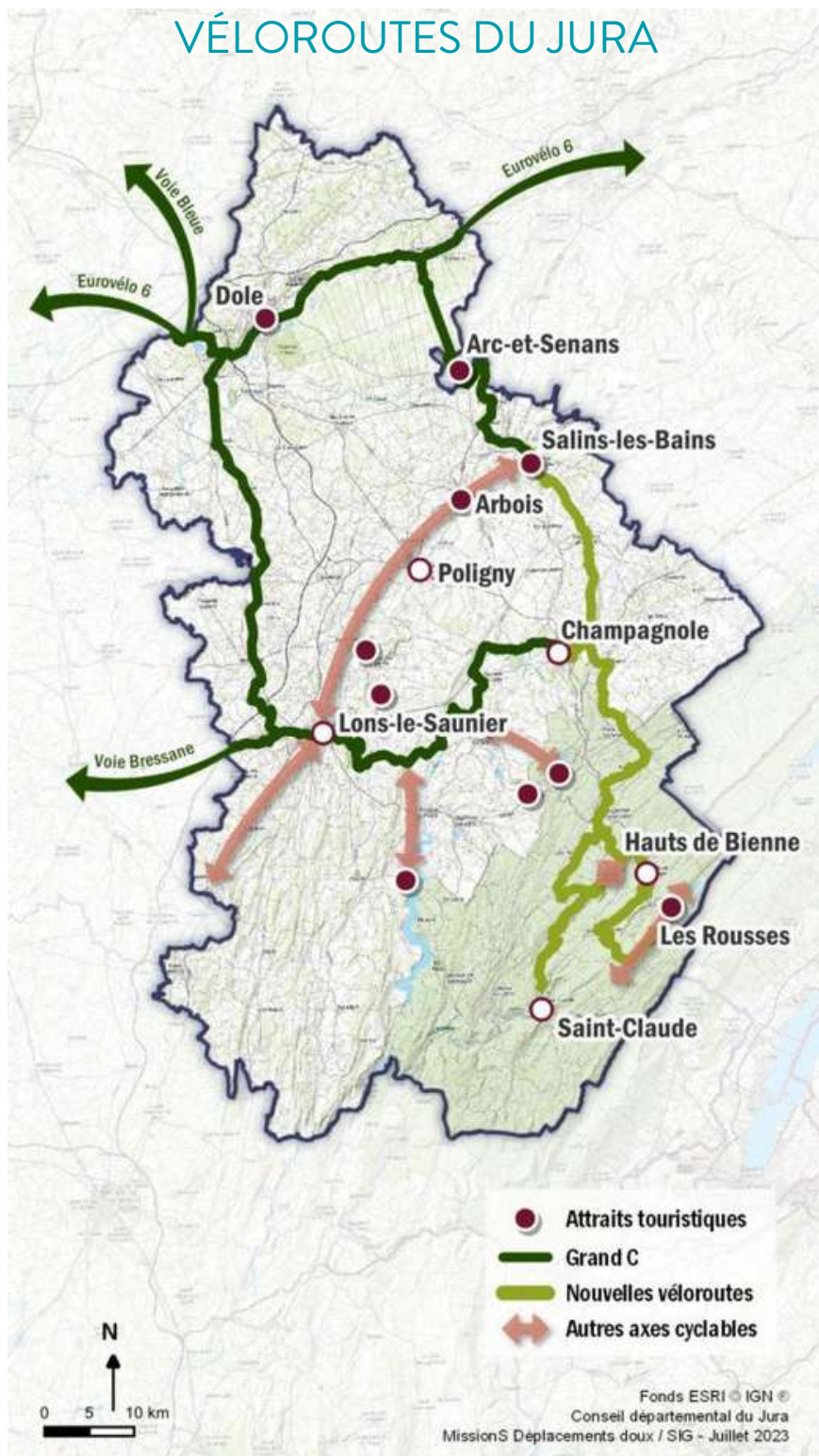
- **Site internet** : <https://www.ecla-mobilites.fr/>
- **Maison des mobilités** : 3 Boulevard Gambetta
39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 24 40
contact@ecla-mobilites.fr

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h



**Tous les tarifs, plan du réseau, abonnements et conditions sur le site [ecla-mobilites](https://www.ecla-mobilites.fr)*

VÉLOROUTES DU JURA



TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE (AIR)



DESCRIPTION

L'Association Intercommunale de Réinsertion propose un service de transport d'utilité sociale ouvert à toute personne en difficulté de mobilité sur le Pays Lédonien.

- Pour les plus de 65 ans : sans prescription
- Pour les moins de 65 ans : sur prescription de travailleur.se social*



Réservation **48h** avant le trajet

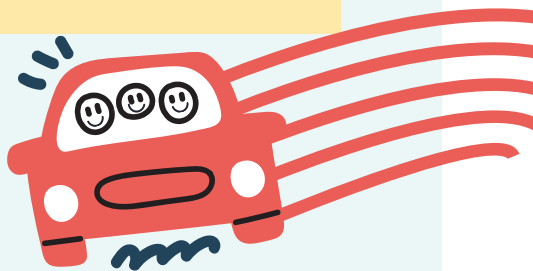
Standard ouvert **les lundis, mercredis, vendredis** de **9 h à 12h30**

Quel tarif ? De 4 à 12 €

Suivant les kilomètres à parcourir.
Ce tarif vous sera communiqué lorsque vous appellerez.

*Vous pouvez vous renseigner auprès de votre référent social, conseiller France travail, agent France service, ou CCAS proche de chez vous.

Ce service est actuellement disponible sur la communauté de communes de Bresse Haute Seille et est en cours de déploiement sur la communauté de communes de Porte du Jura.



INFOS UTILES

- **Site internet** : <https://www.air-lonslesaulnier.fr/about-5-2>

AIR : 167 cours Sully
39000 Lons-le-Saulnier
03 84 43 22 80
mobilite.air39@orange.fr



TRANSPORT À LA DEMANDE (ECLA)



DESCRIPTION

Travail, rendez-vous, loisirs, courses, démarches administratives... peu importe le motif, le transport à la demande est un service personnalisable qui s'adapte à vos besoins. Vous réservez. Un conducteur vient à vous le jour et à l'horaire convenu. Il vous emmène à destination et vient vous rechercher comme prévu pour vous ramener.

Sur réservation, toute l'année

- **TAD URBAIN (même tarifs que les lignes urbaines)** : dépose et prise en charge aux arrêts des lignes urbaines ainsi qu'aux arrêts spécifiques du TAD urbain à Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny.

Du lundi au vendredi : 6h00-7h00 | 8h45-11h45 | 14h15-16h30 | 18h30-19h30

Et le samedi : 14h-17h

- **TAD PÉRIURBAIN (3€ le trajet)** : Prise en charge dans les communes de l'agglomération sauf Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny et dépose aux arrêts TAD périurbain.

Du lundi au samedi : horaires d'arrivée sur les points d'arrêt TAD Périurbain : 8h30 | 9h30 | 14h00 | 17h45 et horaires de départ des points d'arrêts : 11h00 | 12h00 | 16h00 | 17h00.

L'ensemble de nos véhicules est adapté à l'accueil de personnes à mobilité réduite.



INFOS UTILES

- **Site internet** : <https://www.ecla-mobilites.fr/>
- **Maison des mobilités** : 3 Boulevard Gambetta
39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 24 40
contact@ecla-mobilites.fr

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h



TRANSPORT D'ADRESSE À ADRESSE (ECLA)

DESCRIPTION



Ce service est exclusivement réservé aux personnes ayant plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant, cécité...), la prise en charge et la dépose peuvent se faire à une adresse précise à un endroit jugé sécurisé sur présentation d'un justificatif (carte d'invalidité).

Sur réservation, toute l'année

- **TAD URBAIN (même tarifs que les lignes urbaines)** : dépose et prise en charge aux arrêts des lignes urbaines ainsi qu'aux arrêts spécifiques du TAD urbain à Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny.

Du lundi au vendredi : 6h00-7h00 | 8h45-11h45 | 14h15-16h30 | 18h30-19h30

Et le samedi : 14h-17h

- **TAD PÉRIURBAIN (3€ le trajet)** : Prise en charge dans les communes de l'agglomération sauf Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny et dépose aux arrêts TAD périurbain.

Du lundi au samedi : horaires d'arrivée sur les points d'arrêt TAD Périurbain : 8h30 | 9h30 | 14h00 | 17h45 et horaires de départ des points d'arrêts : 11h00 | 12h00 | 16h00 | 17h00.

L'ensemble de nos véhicules est adapté à l'accueil de personnes à mobilité réduite.



INFOS UTILES

- **Site internet** : <https://www.ecla-mobilites.fr/>
- **Maison des mobilités** : 3 Boulevard Gambetta
39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 24 40
contact@ecla-mobilites.fr

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h



TRANSPORT À LA DEMANDE (MOBIGO)

DESCRIPTION



C'est un transport collectif en petit véhicule qui vient vous chercher au plus près de votre domicile pour vous emmener dans le bourg le plus proche, pour vos rendez-vous médicaux, vos loisirs, vos achats, vos courses, vos démarches administratives... Attention, le véhicule ne passe que si vous avez réservé votre trajet et cette solution de TAD a des heures fixes.

TAD 305 - ST CLAUDE MIJOUX
TAD 306 - HT BIENNE B.AMONT
TAD 312 - ARBOIS MOUCHARD DOLE
TAD 313 - SALINS CHAMPAGNOLE
TAD 314 - MOUCHARD SALINS
TAD 317 - CHAUSSIN LONS
TAD 318 - PIERRE BRESSE DOLE
TAD 320 - POLIGNY DOLE
TAD 370 - GENDREY DOLE
TAD 371 - MUTIGNEY > DOLE
TAD 376 - POLIGNY - CHAMPAGNOLE
TAD 379 - VOITEUR <> LONS-LE-SAUNIER
TAD SAINT-CLAUDE



INFOS UTILES

- **Site internet :**

<https://mobigo.manett-ondemand.cityway.fr/MOBIGO/fr-fr?territoryId=9>



mobigo

COVOITURAGE

DESCRIPTION



18 aires de covoiturages recensées sur le territoire, dont **6** à Lons-le-Saunier

Vos voisines, voisins ou collègues font certainement des trajets similaires aux vôtres... n'hésitez pas à vous organiser!

- **Arinthod** - Place de la Poste
- **Balanod** - Route de Saint-Amour
- **Bletterans** - Place du Colombier
- **Cogna** - Grande Rue
- **Cousance** - Rue de la Gare
- **Messia-sur-Sorne** - Centre-Bourg
- **Orbagna** - Montée du Taret
- **Pannessières** - Route du Belvédère
(face à l'Hostellerie des Monts-Jura)
- **Perrigny** - Route de Conliège
- **Pont-de-Poitte** - Mairie
- **Saint-Germain-lès-Arlay** - Grande Rue
- **Toulouse-le-Château** - Route de Dole



INFOS UTILES

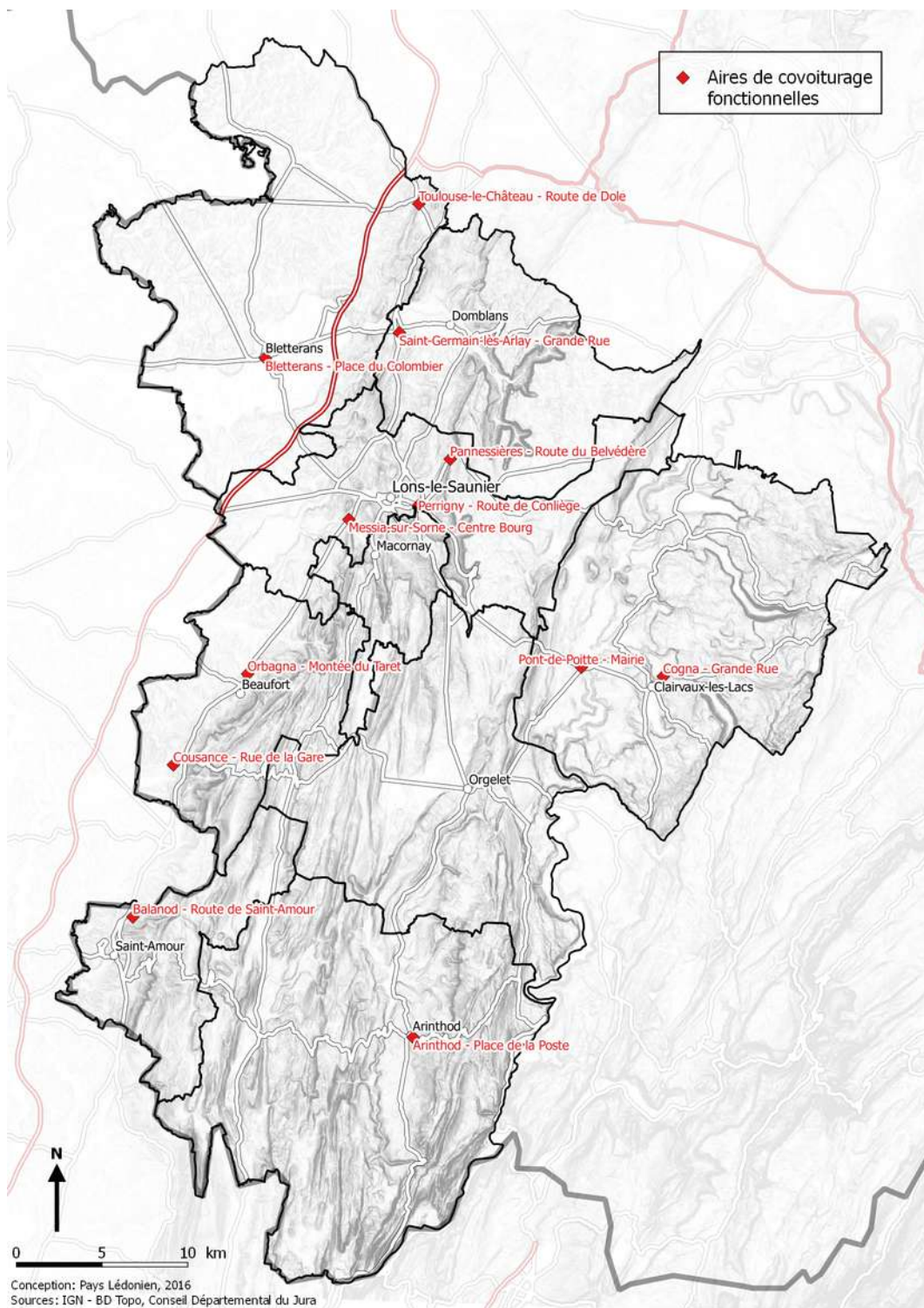
Sites d'annonces de covoiturage :

- **Mobigo** : <https://covoiturage.viamobigo.fr/>
- **BlablaCar**
- **Mobicoop**



mobigo

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



© Mappy | OpenStreetMap, 2021 TomTom



SOLUTIONS POUR SE DÉPLACER EN PAYS LÉDONIEN

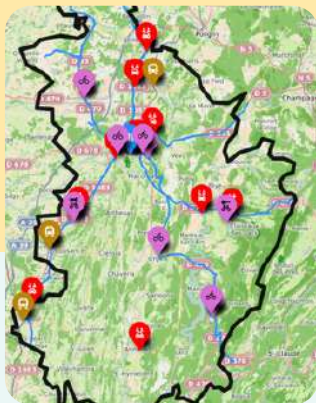
DESCRIPTION



Nous avons rassemblé les différentes solutions pour se déplacer en Pays Lédonien sur une carte numérique, en accès libre.

Elle regroupe :

- les lignes de cars régionaux (en bleu)
- les aires de covoiturage (en rouge)
- les établissements de vente, réparation, location et associations de promotion du vélo (en violet)
- les gares (en jaune or)



INFOS UTILES

- **Lien vers la carte :** https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/mobilites-pays-ledonien_1070262#10/46.5352/5.6538



DEUXIÈME PARTIE

Les aides à la mobilité



REMBOURSEMENT DE L'ABONNEMENT DE TRANSPORT

OBLIGATOIRE

DESCRIPTION



La prise en charge des frais de transports publics doit bénéficier à l'ensemble des salariés de l'entreprise ayant des titres d'abonnement aux transports publics. L'employeur doit prendre en charge 50 % du coût des titres d'abonnement de ses salariés qui utilisent les transports publics. (75% dans la fonction publique dans la limite de 101 € par mois).

Les titres d'abonnement pris en charge sont les suivants :

- Abonnements multimodaux (*Concerne l'utilisation combinée de plusieurs modes de transport au cours d'un même trajet*) à nombre de voyages illimités.
- Abonnements annuels, mensuels, hebdomadaires ou à renouvellement tacite (automatique) à nombre de voyages illimités émis par la SNCF ou par d'autres entreprises de transport public.
- Cartes et abonnements mensuels, hebdomadaires ou à renouvellement tacite (automatique) à nombre de voyages limités délivrés par la RATP, la SNCF ou par d'autres entreprises de transport public.
- Abonnements à un service public de location de vélos.



ORGANISME

Votre employeur

lien vers page d'informations : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37900>



TICKET MOBILITÉ

DESCRIPTION



Une aide mensuelle de 20 à 40 € est versée par l'employeur au salarié ou à l'apprenti pour ses déplacements domicile - travail.

Le ticket mobilité se base sur le volontariat de l'organisme employeur, lequel peut signer une convention avec la Région Bourgogne Franche Comté.



CONDITIONS

- Résider en Bourgogne Franche Comté.
- Être en CDI ou CDD d'un mois minimum.
- Le salaire brut, y compris les primes éventuelles, doit être égal ou inférieur à 2 fois le SMIC, soit 3 646,14 € (en 2026).
- Le trajet domicile-travail doit être de 30 km minimum aller.
- Le temps en transports collectifs doit être égal ou supérieur à 1H.

ORGANISME



La Région Bourgogne Franche-Comté

lien vers la page : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/dispositif-ticket-mobilite%C3%A9>

contact : ticketmobilit%C3%A9@bourgognefranchecomte.fr

Hôtel de Région, 4 square Castan, CS 51857, 25031 BESANCON CEDEX
0 970 289 000

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



AIDE AU DÉPLACEMENT

DESCRIPTION



France Travail rembourse les frais de déplacements pour passer des entretiens d'embauche et durant le premier mois de la reprise d'un emploi (de date à date).

- Frais de déplacement : maximum de 0,23 €/km X le nombre de km aller-retour.
- Frais de repas : forfait de 6,25 € / jour.
- Frais d'hébergement : plafond de 31,20 € / nuit.



CONDITIONS

- Être inscrit.e à France Travail.
- Être disponible pour occuper un emploi, ou stagiaire de la formation professionnelle ou encore bénéficier d'un « contrat aidé ».
- Ne pas percevoir l'ARE, ou être indemnisé.e au titre d'une autre allocation dont le montant est inférieur ou égal à celui de l'allocation de retour à l'emploi (ARE) minimale.
- Le lieu de votre reprise d'emploi doit être situé sur le territoire français et à plus de 60 km aller-retour, ou à 2 H aller-retour du lieu du domicile .
- Être en CDI, CDD ou CTT de 3 mois consécutifs minimum à temps plein ou à temps partiel.

ORGANISME



France Travail

lien vers la page : <https://www.francetravail.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/reprise-demploi---laide-au-depla.html>

contact : votre conseiller. ère



AIDE AU PERMIS B

DESCRIPTION

Aide unique de 1200 € maximum, directement versée par France Travail à l'auto-école, en 3 versements.



CONDITIONS

- Être inscrit.e à France Travail depuis au moins 6 mois de manière continue et être disponible pour occuper un emploi.
- Ne pas percevoir l'ARE ou être indemnisé.e au titre d'une autre allocation dont le montant est inférieur ou égal à celui de l'allocation de retour à l'emploi (ARE) minimale.
- Avoir plus de 18 ans.
- Ne pas être ou ne plus être titulaire du permis de conduire B.
- Si votre permis de conduire est invalidé et que vous devez repasser le code, vous ne pouvez pas bénéficier de l'aide.
- L'aide au permis de conduire est dite « subsidiaire » : vous ne devez pas pouvoir bénéficier d'un autre dispositif d'aide au permis mis en place par un organisme public ou privé, un employeur, une association ou toute autre structure même s'il est moins avantageux financièrement.

ORGANISME

France Travail

lien vers la page : <https://www.francetravail.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/aide-a-l'obtention-du-permis-de-c.html>
contact : votre conseiller. ère



PERMIS À 1 € PAR JOUR

DESCRIPTION



Prêt dont les intérêts sont payés par l'État, qui peut être demandé auprès des établissements de crédit partenaires du dispositif.

Pour les permis B, A1, A2, 600, 800, 1 000 ou 1 200 €, pour une première inscription.

Permis A et B 300 € en cas d'échec à l'épreuve pratique du permis pour financer une formation complémentaire.



CONDITIONS

Tous les jeunes qui ont entre 15 et 25 ans révolus à la date de signature d'un contrat de formation dans une école de conduite partenaire, sous réserve que l'établissement financier accepte le dossier du candidat.

ORGANISME



l'État

lien vers le site : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire/permis-1-eu-par-jour/definition-du>



MICRO-CRÉDIT

Adie



DESCRIPTION



Micro-crédit allant jusqu'à 6 000€ pour tout besoin facilitant le parcours professionnel (permis de conduire, achat ou réparation de véhicule, déménagement). Le remboursement peut aller jusqu'à 42 mois.

Il est également possible d'accéder à un véhicule neuf via un partenariat avec Renault.



CONDITIONS

Être majeur et ne pas avoir accès au crédit bancaire classique, quel qu'en soit la raison.

ORGANISME

ADIE

Lien vers la page : <https://www.adie.org>

09 69 32 81 10

1000 Rue des Gentianes,

39000 Lons-le-Saunier

adie



MICRO-CRÉDIT PERSONNEL

Udaf



DESCRIPTION



Micro-crédit de 300 à 8000 €, accordé pour achat et réparation de véhicule. (taux à 4.5%)

Le remboursement peut se faire en 3 à 72 mensualités.

La demande est effectuée par un.e travailleur.se social.



CONDITIONS

- Être bénéficiaire des minimas sociaux.
- Ne pas avoir accès à un crédit classique.
- Dans le cas de dossier de surendettement, la décision de la Banque de France doit être prononcée 1 an avant la demande du microcrédit.

ORGANISME

Udaf

Lien vers la page :

<https://www.udaf39.fr/les-services-aux-familles/microcredit/>

06 95 79 85 89

4 rue Edmond Chapuis

CS 90172

39 000 LONS LE SAUNIER



FRAIS DE TRANSPORTS CAF



DESCRIPTION



Prise en charge des frais de transport : transports en commun, covoiturage...
Prise en charge possible de la caution sous réserve de l'accord de l'organisme loueur.
Ajout possible d'un secours de 1500 € dans le cas d'une souscription à un micro-crédit pour l'achat d'un véhicule.



CONDITIONS

- Sous conditions de ressources.
- Foyers avec enfants à charge.
- Les demandes doivent être effectuées par un.e travailleur.euse social et faites avant le paiement de la facture, car l'aide n'est pas versée à l'allocataire mais au créancier.

ORGANISME



CAF du Jura

Lien vers la page :

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/391/Documents/RIAS_2025_Aides_aux_familles_et_annexes.pdf

Agence de Lons le Saunier :

8 rue des Lilas,

39000 LONS LE SAUNIER

tel : 3230



PERMIS B ET VÉHICULE CAF

DESCRIPTION



Prise en charge de l'examen du code de la route et des heures de conduites dans le cadre d'un projet construit.

Prise en charge de l'assurance automobile et des frais d'entretien de véhicule.

Versé directement à l'organisme.



CONDITIONS

- Sous conditions de ressources.
- Foyers avec enfants à charge.
- Les demandes doivent être effectuées par un.e travailleur.euse social.

ORGANISME

CAF du Jura

Lien vers la page :

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/391/Documents/RIAS_2025_Aides_aux_familles_et_annexes.pdf

Agence de Lons le Saunier :
8 rue des Lilas,
39000 LONS LE SAUNIER
tel : 3230



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

DESCRIPTION

Vos droits CPF sont mobilisables pour financer le passage du code de la route, du permis de conduire, ou des deux.

Se fait auprès d'organismes référencés, c'est-à-dire ayant

- l'agrément préfectoral « d'enseignement de la conduite à titre onéreux et la sensibilisation à la sécurité routière ».
- possédant un numéro de déclaration d'activité (N°de DA) en tant qu'organisme de formation.
- présentant une certification/attestation qualité.



CONDITIONS

- Etre en situation de demandeur d'emploi (possible pour les salariés si cofinancement par un tiers, comme l'employeur ou un financeur public).
- Expliquer en quoi le permis de conduire permet de sécuriser ou développer votre parcours professionnel. L'organisme de votre choix vous fera remplir une attestation sur l'honneur.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une suspension de permis B, ni d'une interdiction de le repasser. Ne pas être déjà titulaire d'un permis vous permettant de conduire un autre type de véhicule.

ORGANISME

CPF

Lien vers la page d'info : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tout-savoir-sur-le-permis-de-conduire>



**MON
COMPTE
FORMATION**



AIDE INDIVIDUELLE AU PERMIS DE CONDUIRE - Département Jura

DESCRIPTION



Aide financière destinée aux jeunes de 14 à 30 ans pour leur avenir professionnel (accès à l'emploi, aux formations...).

- 150 € ou 225 € pour les permis B et AAC.
- 60 € pour le permis AM.

L'aide est versée directement par le Conseil Départemental aux organismes d'auto-écoles (sur présentation d'une facture), vous ne devrez donc régler que le reliquat.



CONDITIONS

- Être sous un seuil de ressources calculé à partir du dernier avis d'imposition.
- Une simulation peut être faite sur : ijlonslesaunier.jeunes-fc.com.
- Posséder la Carte Avantages Jeunes édition Jura.

ORGANISME

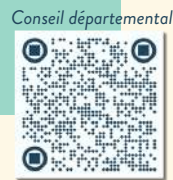


Conseil départemental

<https://www.jura.fr/colleges-jeunesse/aide-individuelle-au-permis-de-conduire/>

Jeunes Jura

https://ijlonslesaunier.jeunes-fc.com/infopratique_detail.php?page=556



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE - *Région BFC*

DESCRIPTION



Aide financière de 300 € destinée aux jeunes de 15 à 25 ans pour le permis B et la conduite accompagnée.

Le dépôt de dossier se fait via la Mission Locale (cf Adresses utiles p30).



CONDITIONS

- Inscrit.e dans une autoécole bourguignonne-franc-comtoise.
- Engagé.e dans un parcours de formation (niveau 4 ou inférieur) ou demandeur d'emploi (sous conditions) ou en mission de Service civique ou Contrat d'Engagement Jeune.
- Rattaché.e au foyer fiscal parental (conditions de ressources financières) ou émancipé.e fiscalement (sans conditions).
- Être prêt.e à effectuer 15h de bénévolat dans une association de Bourgogne-Franche-Comté de votre choix.

ORGANISME



Conseil régional

lien vers la page d'info : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/permisdeconduire>

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Mission Locale
Sud Jura
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



ABONNEMENT MOBIGO SOLIDAIRE

DESCRIPTION



Carte réservée aux personnes en recherche d'emploi, en insertion professionnelle, en contrat aidé.

- 75% de réduction sur les trajets en TER Bourgogne Franche-Comté et vers Paris et l'Île de France via Laroche M. et Sens.
- Carte gratuite.
- Carte valable 1 an.



CONDITIONS

- Bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S, ex CMU).
- Jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) avec une mission locale.
- Jeunes bénéficiaires du Contrat engagement jeune avec une mission locale.

ORGANISME

SNCF/MOBIGO/RÉGION

<https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/tarifs-cartes/cartes-reduction/carte-solidaire>



TER
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Agefiph

DESCRIPTION



Aide financière qui prend en charge les heures de conduites supplémentaires (au delà de 20 heures).



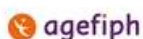
CONDITIONS

- Avoir une reconnaissance officielle de votre handicap (carte d'invalidité ou notification de la CDAPH).
- Démontrer que l'obtention du permis est importante pour votre projet professionnel ou votre autonomie.
- Avoir une prescription médicale indiquant que la conduite est compatible avec votre pathologie.

ORGANISME

Agefiph

<https://www.agefiph.fr/comment-demander-une-aide-de-lagefiph>



AIDE AUX DÉPLACEMENTS

Agefiph



DESCRIPTION

Aide d'un montant max de 12000 €, visant à favoriser l'accès et le maintien de l'emploi des personnes handicapées qui ont des difficultés à se déplacer.

Elle peut financer :

- Les équipements adaptés à installer sur un véhicule individuel.
- L'aménagement du véhicule d'un tiers accompagnant.
- Des frais de taxi ou de transport adapté.
- Les indemnités kilométriques pour un aidant



CONDITIONS

- Avoir une reconnaissance officielle de votre handicap (carte d'invalidité ou notification de la CDAPH).
- Démontrer que l'obtention du permis est importante pour votre projet professionnel ou votre autonomie.
- Avoir une prescription médicale indiquant que la conduite est compatible avec votre pathologie.

Attention : ne peut pas être utilisée pour l'achat de moyens de déplacement personnels comme un véhicule, un vélo ou un scooter

ORGANISME

Agefiph Bourgogne-Franche-Comté

<https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>



 agefiph



CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)

DESCRIPTION



Carte qui facilite les déplacements des personnes en situation de handicap, de tout âge et en toutes circonstances. Il en existe 3 sortes :

- la CMI « stationnement »
- la CMI « priorité »
- la CMI « invalidité ».

peut donner également droit à un tarif réduit ou gratuité pour la personne qui accompagne dans les TC des agglomérations



CONDITIONS

- Pour les personnes en situation de handicap et/ou présentant une perte d'autonomie
- Carte à demander auprès de la MDPH

ORGANISME

MDPH Jura

355 boulevard Jules Ferry - BP 40044
39002 Lons le Saunier Cedex
Tél. 03 84 87 40 44



AIDE AU TRANSPORT ADAPTÉ

DESCRIPTION



Elle comprend :

- la prise en charge du trajet de votre lieu de résidence habituel (domicile de vos parents ou votre logement étudiant) à votre établissement ou sur les lieux de stage
- le remboursement de vos frais de déplacement si vous utilisez votre voiture personnelle ou si vous êtes accompagné par un tiers
- la prise en charge d'un transport organisé en taxi collectif, par exemple.



CONDITIONS

- Disposer d'une notification de la maison départementale des personnes handicapées de votre département (MDPH)

ORGANISME

MDPH Jura

355 boulevard Jules Ferry - BP 40044
39002 Lons le Saunier Cedex
Tél. 03 84 87 40 44



FORFAIT MOBILITÉ DURABLE (FMD)

DESCRIPTION



Aide financière versée par l'employeur aux salarié.e.s pour leurs déplacements domicile-travail s'ils utilisent des alternatives à la voiture individuelle.

- Dans le secteur privé : dépend des modalités définies par l'entreprise
- Dans le secteur public : de 100 € à 300 € par an, en fonction du nombre de déplacements

Justificatifs à fournir : attestation sur l'honneur, factures



CONDITIONS

Modes de déplacement concernés :

- Vélo et vélo à assistance électrique (personnel et en location) ;
- Covoiturage (conducteur ou passager) ;
- Engins de déplacement personnels, cyclomoteurs et motocyclettes en location ou en libre-service
- Autopartage avec des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogènes ;
- Transports en commun (hors abonnement), uniquement pour le secteur privé

ORGANISME

**Ministère de la transition écologique, aménagement du territoire,
transports, ville et logement**

Se renseigner auprès de son employeur



Communauté d'agglomération ECLA

Lons le Saunier :
1000 rue des Gentianes, 39000 Lons-le-Saunier
03 84 47 88 48
franceservices@lonslesaunier.fr

Communauté de communes Bresse Haute Seille

Sellières :
7 rue Jean Moulin, 39230 Sellières
03 84 24 58 05
franceservices@bressehauteseille.fr

Bletterans :
3 Place Orion, Bureau de Poste, 39140 Bletterans
03 84 87 17 25
bletterans@france-services.gouv.fr

Communauté de communes Porte du Jura

Saint Amour :
2 avenue Lucien Febvre, 39160 Saint-Amour
06 62 53 76 15
efs.saintamour@ccporteducjura.fr

Beaufort-Orbagna
10 Grande Rue, 39190 Beaufort-Orbagna
03 84 48 96 67
efs.beaufort@ccporteducjura.fr

Communauté de communes Terre d'Émeraude

Petite Montagne :
15 rue des tilleuls, 39240 Arinthod
03 84 48 75 86
efs-arinthod@terredemeraude.fr

Orgelet :
4 Chemin du Quart, 39270 Orgelet
03 84 25 54 06
efs-orgelet@terredemeraude.fr

Pays des Lacs :
12 Rue Saint Roch, 39130 Clairvaux-les-Lacs
03 84 25 23 90
efs-clairvauxlacs@terredemeraude.fr

Jura Sud:
87 avenue de Saint-Claude, 39260
Moirans-en-Montagne
03 75 72 00 65
efs-moiransenmontagne@terredemeraude.fr



CCAS DU PAYS LÉDONIEN (Centre Communal d'Action Social)



Saint Amour :
1 place d'Armes,
39160 Saint-Amour
03 84 44 02 00

CCAS

Moirans-en-Montagne :
87 avenue de Saint Claude,
39260 Moirans-en-Montagne
03 84 42 61 20

CCAS

Bletterans:
1 Pl. de la Mairie,
39140 Bletterans
03 84 85 01 72



Montmorot :
2 place de la Mairie, BP 9,
39570 Montmorot
03 84 47 02 33



Lons le Saunier :
4 Av. du 44E Régiment d'Infanterie,
39000 Lons-le-Saunier
03 84 47 29 16



AUTO-ÉCOLES DU PAYS LÉDONIEN

STRUCTURE	ADRESSE	CONTACT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ECLA		
BENOIT	23 rue des Salines Lons-le-Saunier	03 84 24 80 22
Lédo Formation	175 route de Besançon Lons-le-Saunier	03 63 45 04 89
Traject	15 Place Perraud Lons-le-Saunier	03 84 25 09 56
ECL	16 rue Emile Monot Lons-le-Saunier	03 84 47 28 51
Autopref 39	7B Av Aristide Briand Lons-le-Saunier	03 84 24 58 80 autopref@orange.fr
Bouquet	21 Av Jean Moulin Lons-le-Saunier	03 84 24 19 75
Auto-école associative solidaire Couleurs mobiles	Espace Mouillères 1 rue des Mouillères Lons le Saunier	03 84 86 28 96 autoecole@maisoncommune.fr

AUTO-ÉCOLES DU PAYS LÉDONIEN (SUITE)

STRUCTURE	ADRESSE	CONTACT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESSE HAUTE SEILLE		
Ledo Training	67 rue Louis le Grand 39140 Bletterans	03 63 45 04 89
RAYMOND ANDRÉ	150 Rue des Châteaux 39140 Commenailles	06 80 91 54 37 raymond.formation@orange.fr
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DU JURA		
Auto-école Fabienne	2 rue Sainte Marie 39160 St Amour	06 85 23 00 17 03 84 48 79 89 st.amourautoecole@gmail.com
Sud Jura Conduite	46 Grande Rue, 39190 Cousance	03 84 47 59 52

AUTO-ÉCOLES DU PAYS LÉDONIEN (SUITE)

STRUCTURE

ADRESSE

CONTACT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'ÉMERAUDE

Auto-école des Lacs

7 rue du Jura
39130 Clairvaux-les-Lacs

06 15 25 77 92

Lédo formation Orgelet

3 Chemin des Perrières
39270 Orgelet

03 63 45 04 89
ledo.formation39@gmail.co
m

À VOUS DE BOUGER !



Version de février 2026

*Toutes les informations présentes dans ce livret sont données à titre indicatif.
Elles sont susceptibles d'évoluer suivant la réglementation en vigueur.*



Céline GONDEK & Baptiste DENIS
airmob39@orange.fr - mobilite.air39@orange.fr
167 cours Sully 39000 LONS-LE-SAUNIER
07 83 26 64 04 - 07 82 87 92 29



Clémentine PARAT & Elodie JACQUINOT
cparat@ajena.org - ejacquinot@ajena.org
28 Bd Gambetta, 39000 Lons-le-Saunier
09 74 13 33 73 - 03 84 47 81 11

